

UE DROIT DE LA MER ET DE L'ENVIRONNEMENT MARIN	
EC 2 : Politiques de la mer : énergies marines renouvelables, évaluation environnementale et administrations de la mer	
MINEUR	ECTS 2
Responsable d'EC : Catherine ROCHE (PR ULCO)	
Intervenant : Catherine ROCHE, Intervenant DDTM, ou autre administration en charge de la mer ou du littoral Mathieu GASQUET, MME LOMBART, MME BRANDT	
Volume horaire global de l'UE/EC : 16h CM, 4h TD	
Objectifs	Connaître et comprendre les bases juridiques dans les domaines des énergies renouvelables marines (ERM) et de l'évaluation environnementale. Connaître les administrations de la mer et leurs compétences et fonctionnement.
Contenu	Procédure d'installation et de fonctionnement des ERM. Procédure de l'évaluation environnementale appliquée aux espaces marins et littoraux : textes et mise en œuvre. Compétences et fonctionnement des administrations de la mer.
Organisation pédagogique	Présentiel et/ou à distance. Eventuellement sortie sur le terrain.
Connaissances et compétences acquises	Connaissances : Les procédures d'installation des ERM et de l'évaluation environnementale appliquée aux espaces littoraux et marins. Les compétences et fonctionnement des administrations de la mer. Compétences : Être en capacité de participer à des projets ou de les suivre.
Type et secteur d'activité auxquels cette EC prépare	Chargé de mission en gestion de l'environnement ou en aménagement du littoral au sein collectivités territoriales, bureau d'études ou services environnements de ports maritimes...
Modalités de contrôle des connaissances	Examen écrit ou oral.
Acquis et Pré-requis conseillés	Il est conseillé d'avoir suivi l'EC de droit du semestre 1.